

## **DEVENIR PROF DE MATHS DANS LES ANNÉES 60**

Après avoir obtenu son baccalauréat, le lycéen lorrain avait alors le choix entre deux options : soit faire ses études de mathématiques à la Faculté des sciences afin de préparer le concours du CAPES, soit poursuivre ses études au lycée Poincaré en mathématiques supérieures (hypotaube) puis en mathématiques spéciales (taube) afin d'intégrer, par concours, l'École normale supérieure (rue d'Ulm, à Paris).

Je parlerai ici essentiellement de la première option.

Les bacheliers des trois<sup>5</sup> départements de l'Académie de Nancy (Meurthe-et-Moselle, Meuse et Vosges) poursuivaient donc leur cursus à la Faculté des sciences de Nancy, à l'Institut mathématiques et physique situé Porte de la Craffe, en vieille ville, devenu plus tard le collège de la Craffe.

La première année, propédeutique, permettait d'obtenir le Certificat d'études supérieures préparatoires<sup>6</sup> : on y enseignait les « rudiments » nécessaires à la poursuite des études scientifiques (mathématiques, physique-chimie et sciences naturelles).

Les deux années suivantes permettaient d'obtenir une licence. On y passait des « certificats » de mathématiques (deux niveaux), de probabilité-statistique, de mécanique, et un certificat de physique (à choisir parmi les certificats de la licence de physique : optique, électricité, thermodynamique, électromagnétisme...). Ce dernier certificat était parfois la « terreur » des étudiants matheux. Heureusement il fut remplacé, en 1966, par un certificat de « Physique fondamentale », beaucoup plus généraliste et moins pointu dans chacun des domaines que je viens de citer.

Muni de sa licence (au bout de trois ans de faculté pour les meilleurs, plus pour les autres...), on pouvait alors de présenter au concours du CAPES mathématique.

Cependant, comme beaucoup d'étudiants en sciences ne se dirigeaient pas vers l'enseignement, le Ministère de l'éducation nationale a créé en 1963, pour pallier cette crise de recrutement, les Instituts de préparation aux enseignements du second degré<sup>7</sup>. Les étudiants qui avaient obtenu leur année de propédeutique pouvaient poursuivre leurs études en étant payés (environ 1170 F par mois en 1967, soit l'équivalent de 1400 €). En contre partie, ces étudiants devaient d'une part s'engager à exercer comme professeurs de mathématiques durant une durée de dix ans (sinon ils devaient rembourser les sommes qu'ils avaient perçues), et d'autre part à réussir leur année de licence en deux ans et là aussi rembourser sinon. Mais ces derniers demandaient généralement un poste de maître auxiliaire pour l'année supplémentaire nécessaire à l'obtention de leur licence, ce qui leur évitait le remboursement.

L'autre (gros) avantage de ces IPES : les candidats étaient dispensés de l'écrit du CAPES, et ne concouraient qu'à l'oral.

La vie étudiante à cette époque.

Il y avait à Nancy deux restaurants universitaires. Celui de l'A.G. (situé rue Gustave Simon, où était également le siège de l'UNEF), a été démoli il y a quelques années pour permettre l'extension du musée des beaux-arts (seul son fronton a été conservé). L'autre était celui du GEC (Groupement des étudiants catholique, situé cours Léopold) où les étudiants aimaient se retrouver dans un cadre sympathique : bar avec piano, petites salles avec tableau pour travailler les cours, etc.). Peu après 1960, de nouveaux restaurants ont vu le jour (Cours

<sup>5</sup> Les étudiants de la Moselle dépendaient alors de l'Académie de Strasbourg : l'Académie de Nancy-Metz ne date que de 1972. Voir <http://www.ac-nancy-metz.fr/historique-de-l-academie-28719.kjsp?RF=RHISTORIQUEACA>

<sup>6</sup> Voir [https://fr.wikipedia.org/wiki/Certificat\\_d'%C3%A9tudes\\_sup%C3%A9rieures\\_pr%C3%A9paratoires](https://fr.wikipedia.org/wiki/Certificat_d'%C3%A9tudes_sup%C3%A9rieures_pr%C3%A9paratoires)

<sup>7</sup> [https://fr.wikipedia.org/wiki/Institut\\_de\\_pr%C3%A9paration\\_aux\\_enseignements\\_de\\_second\\_degr%C3%A9](https://fr.wikipedia.org/wiki/Institut_de_pr%C3%A9paration_aux_enseignements_de_second_degr%C3%A9)

Léopold, Montbois). Les déplacements entre les divers sites se faisaient généralement à pied (les distances n'étaient pas énormes) ou en vélo<sup>8</sup> ; très rares étaient les étudiants qui avaient une voiture.

Ce n'est que vers 1966 que la Faculté des sciences commence à sortir de terre à Vandœuvre, d'abord pour le premier cycle, et quelques années plus tard pour le second cycle. Il me faut rappeler qu'à cette époque, les lycées allaient de la classe de sixième jusqu'à la classe de terminale ; il y avait même des classes de « petit lycée » de la onzième à la septième dans certains établissements comme le lycée Poincaré. Et ces établissements n'étaient pas mixtes : les filles étaient au lycée Jeanne d'Arc (puis, plus tard, au lycée Chopin également). Et ce n'est qu'en 1975 que la loi Haby a créé la séparation entre lycées et collèges. On trouvera de plus amples explications dans le petit encadré ci-dessous, ainsi que dans les deux sites référencés en bas de cette page<sup>9</sup>.

Une petite explication sur les systèmes d'éducation en France à cette époque s'impose. Il y avait alors deux ordres d'enseignement : l'enseignement primaire, pour la majorité, et l'enseignement secondaire pour ceux qui étaient destinés au baccalauréat (les enfants des classes « supérieures »). L'enseignement secondaire commençait au lycée à l'âge de 6 ans (classe de 11<sup>e</sup>) et s'y terminait en classe de terminale (Philosophie ou Mathématiques, puis plus tard Sciences expérimentales). Les classes de la 11<sup>e</sup> à la 7<sup>e</sup> formaient ce qu'on appelait le « Petit Lycée » : elles existaient encore quand je suis entré à Poincaré. Quelques chiffres : il y avait seulement 15 000 bacheliers par an avant la guerre de 1939, contre près de 600 000 en 2013 ! 40 fois plus...

L'école primaire commençait au CP, et était obligatoire jusqu'à 14 ans où l'on passait le « certificat d'études primaires ». Les meilleurs élèves pouvaient poursuivre des études dans les « Cours complémentaires » (intégrés aux écoles primaires) ou les « Écoles primaires supérieures », dont les enseignants relevaient du primaire.

On pouvait cependant passer, vers 11 ans, de l'enseignement primaire à l'enseignement secondaire (en 6<sup>e</sup> au lycée) en passant un examen.

Plus tard, avec la loi Haby de 1975, l'école primaire se termina pour tous au CM2 après 5 années d'études ; le collège « unique » suivait avec 4 années, de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup> (mais avec des filières très différenciés) ; et enfin le lycée de la 2<sup>nd</sup>e à la terminale, qui pouvait se poursuivre par des classes « supérieures » après le baccalauréat.

Dans les années 50, très rares étaient les enfants qui avaient commencé leur scolarité au « petit lycée ». Ceux dont les parents voulaient qu'ils intègrent le lycée en sixième devaient passer un examen d'entrée<sup>10</sup>.

Voici deux témoignages de professeurs qui ont fait un parcours différent.

Robert : Il est entré (sur concours) en seconde à l'École normale d'instituteurs de Nancy (rue Marcelle Dorr<sup>11</sup>). Il a pu faire Math.-élém. au lycée puis, après le bac, faire sa quatrième année

<sup>8</sup> Voire en tramway, dont il ne restait plus que trois lignes.

<sup>9</sup> [https://fr.wikipedia.org/wiki/Loi\\_Haby](https://fr.wikipedia.org/wiki/Loi_Haby)

<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/dossiers/college-unique/reformes.shtml>

<sup>10</sup> [https://fr.wikipedia.org/wiki/Petit\\_lyc%C3%A9e](https://fr.wikipedia.org/wiki/Petit_lyc%C3%A9e). Voir aussi ce que pensait de cet examen Gabriel Hun, proviseur du lycée Fabert de Metz de 1945 à 1956 : <http://www.samuelhuet.com/paid/44-polemos/233-g-hun.html>

<sup>11</sup> Les bâtiments, qui ont longtemps accueilli l'IUFM, ont été réhabilités, accueilleront bientôt le « Centre des mémoires » (archives départementales de Meurthe-et-Moselle, voir : <http://www.meurthe-et-moselle.fr/fr/culture-archives-lecture/centre-des-memoires.html>) L'école normale de filles était, elle située à Maxéville, locaux désormais utilisés par l'ÉSPÉ de Lorraine

d'École normale en préparation à MPC pour devenir professeur de collège, La réussite à MPC lui a donné les IPES et c'est ainsi qu'il est devenu professeur de mathématiques !

François : « J'ai fait mes années élémentaires dans une classe unique de garçons dans mon village (pas de maternelle, rentrée à l'âge de 5 ans), pour ensuite de septembre 1962 jusqu'en juin 1966 aller au CEG<sup>12</sup> (collège d'enseignement général) de mon chef lieu de canton (classes mixtes) puis intégrer au lycée de Beaugard<sup>13</sup> récemment ouvert à Nancy.

Bac obtenu en 1969, l'année suivant celui qui n'a comporté que des épreuves orales et il me semble, un taux de réussite exceptionnel pour l'époque<sup>14</sup>. J'ai commencé ma carrière en 1975 dans un CES<sup>15</sup> avec comme collègues des instituteurs qui enseignaient en section 3. Les rares certifiés avaient les "bonnes classes", les nombreux MA les autres. La réforme Haby est vite arrivée, les PEGC<sup>16</sup> également ».



L'institut de mathématiques et physique, devenu collège plus tard (Porte de la Craffe)



L'entrée du GEC, cours Léopold



La façade de l'ancienne A.G. rue Gustave Simon

<sup>12</sup> [https://fr.wikipedia.org/wiki/Coll%C3%A8ge\\_d'enseignement\\_g%C3%A9n%C3%A9ral](https://fr.wikipedia.org/wiki/Coll%C3%A8ge_d'enseignement_g%C3%A9n%C3%A9ral)

<sup>13</sup> Actuellement lycée Georges de la Tour. Les classes étaient mixtes (mais les internats séparés!). On devait y porter des blouses alternativement blanches et grises pour les garçons, roses et bleues pour les filles. A la rentrée 1968, le port des blouses obligatoires a été aboli (mais pas la non-mixité de l'internat !).

<sup>14</sup> 81% de réussite en 1968, contre 62% en 1967 et 67% en 1969.

<sup>15</sup> [https://fr.wikipedia.org/wiki/Coll%C3%A8ge\\_d'enseignement\\_secondaire](https://fr.wikipedia.org/wiki/Coll%C3%A8ge_d'enseignement_secondaire)

<sup>16</sup> [https://fr.wikipedia.org/wiki/Professeur\\_d'enseignement\\_g%C3%A9n%C3%A9ral\\_de\\_coll%C3%A8ge](https://fr.wikipedia.org/wiki/Professeur_d'enseignement_g%C3%A9n%C3%A9ral_de_coll%C3%A8ge)